

Parc national des Ecrins

Objectif 04: Faire du coeur un espace d'éco-responsabilité

[...]

Principales mesures non réglementaires de l'aire d'adhésion, dont l'application dans le coeur concourt à l'atteinte de cet objectif

- **Mesure 2.3.1. Valoriser les démarches éco-responsables**

L'ensemble des mesures préconisées en aire d'adhésion est applicable dans le coeur, avec toutefois une obligation de résultat sur l'éco-responsabilité des refuges et des cabanes.

Mêmes rôles qu'en aire d'adhésion, avec toutefois une responsabilité particulière de **l'établissement public du parc** dans la surveillance des activités et l'accompagnement préliminaire des projets d'aménagement ou de manifestations publiques.

[...]

Page 107 de la Charte PNE

Référence ID de l'article : #2450

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-05-14 16:26